



Abandon ADS - ATESAT

La vraie dimension du Plan anti-social de Cécile DUFLOT !

Par [notre communiqué de mercredi dernier](#) nous annonçons - avant même la sortie du Conseil des Ministres de mercredi - le plan d'expulsion que Cécile DUFLOT avait commencé à mettre en œuvre, dès cette année, alors que le Parlement n'en avait pas encore décidé.

Il en va de même de certains directeurs départementaux qui, tout en reconnaissant le « *caractère incertain* » du souhait de Cécile DUFLOT, ont déjà engagé ce plan anti-social dans leur service.

Mais il est vrai qu'avant d'entraîner le Gouvernement dans cette oukase démocratique, la Ministre de l'Égalité des territoires "par le vide" y a engagé toute son administration : la planification des suppressions a été engagée depuis plusieurs mois notamment lors du séminaire des DDT-M de mars dernier !

Force Ouvrière n'est pas de ceux qui préparent déjà les personnels à accepter cet inéluctable « incertain » car la fin de l'ADS - si elle se fait - ne se fera pas « *en douceur* »...

...mais avec une brutalité telle qu'elle annoncerait également la fin des DDT(M) dans leur ensemble par démantèlement à la découpe.

La torpeur de l'été ne doit pas déboucher, à la rentrée, sur un faux inéluctable.

Force Ouvrière n'étant donc pas de ceux qui s'y soumettent (et ... l'accompagnent déjà) a décidé de publier (ci-joint) la [note qu'un chef de service particulièrement zélé vient d'adresser à chacun des agents de sa DDT](#).

Elle a le mérite d'être claire et de montrer à quel point, qu'ils soient aujourd'hui sur des missions d'ADS ou d'ATESAT ou sur d'autres missions, ce n'est assurément pas à une fin « *en douceur* » à laquelle les personnels doivent aujourd'hui s'attendre et se préparer ...
... mais à **un avenir destructeur qu'après la RGPP, la MAP voudrait leur imposer !**

La note ci-jointe illustre à l'échelle d'une direction (cf en haut de la page 2) que, compte tenu des départs naturels (retraite, décès, mutation, etc...), il restera plus de 40 agents qui n'auront plus d'emploi dès 2016 à la DDT du Maine-et-Loire.

**Pour FO la question première est,
avant même d'en prévoir la mise en œuvre :**

Que faudrait-il prévoir pour les agents qui se retrouveraient sans emplois si l'ADS et l'ATESAT devaient être ainsi remis en cause ?

Sachant qu'ils ne pourront pas être redéployés vers d'autres ministères (tous contraints aux mêmes effets de la MAP) ni vers les collectivités (invitées par la Cour des Comptes -et, bientôt, par le gouvernement- à réduire également leurs effectifs), FO demande que des mesures de départ anticipé soient mises à l'étude pour libérer des emplois sur lesquels ces agents pourraient être redéployés plutôt qu'exclus.

Or, au lieu de se poser cette question, la ministre compte sur l'administration locale pour faire « le sale boulot », à savoir préparer la fermeture des dernières unités territoriales en dessous de la taille critique (dans le cas présent celles d'Angers, Cholet, Saumur et Segré) !

Et le directeur départemental se propose de venir rencontrer les personnels qui y sont affectés (pour leur demander comment faire ou les inviter à partir avant qu'on ne les chasse ?).

En plein mois de juillet...

Non, ce n'est pas un abandon « en douceur » et FO veillera à ce que ce ne soit pas non plus un abandon « en douce » !

Avec des unités territoriales supprimées parce qu'elle n'auraient plus la « taille critique », se sont les DDT(M) qui n'auront plus la « taille critique » et qui subiront le même sort.

Au final, ce seront les agents qui seront en « situation critique »...

Et si ce problème n'apparaît dès maintenant qu'en filigrane dans le Maine-et-Loire, il est évident qu'il risque d'apparaître bien avant dans les DDT(M) aux effectifs plus modestes...

Sans compter par ailleurs les zones de non-droit qui ne manqueraient pas d'apparaître, dans ces déserts cachés aux citoyens...

car de nombreuses collectivités se découvriront elles-mêmes ... en dessous de la « taille critique » pour reprendre de leur côté les missions que voudrait leur abandonner Cécile DUFLOT...